

**Comité de Pilotage**

Etude Nièvre

**Ordre du jour**

- Avancement de l'étude
- Présentation d'un cas concret: le bassin du Sornin
- Échanges, discussion

Comité de Pilotage – Étude Nièvre – 02 octobre 2009

**Historique / chronologie du projet**

1999

**1999 / 2001 : tentative** portée par la DDAF de créer un **Syndicat Mixte** pour l'Étude du Bassin Versant de la Nièvre.

2005

De **2002 à 2005 : pollutions récurrentes** (Lambiotte...), y compris après la fermeture du site (2002).

**2005/2006 : Interventions d'élus, d'associations, de la fédération de pêche** auprès du Préfet et du Président du Conseil général.

**3 février 2006 : le Préfet réunit les collectivités** et les principaux partenaires. Il demande au Président du Conseil général d'assurer la **maîtrise d'ouvrage d'une étude**. Lancement effectif fin 2007

2008

**Étude 2008 : Comité de pilotage** novembre 2008. Rendu final de l'étude Geonat le 20 mars 2009.

Comité de Pilotage – Étude Nièvre – 02 octobre 2009

**Depuis le dernier COPIL:**

- Réception de l'étude GEONAT
- Création d'un document de synthèse (*formulation enjeux, orientations*)
- Présentation aux collectivités
  - ✓ 7 communes
  - ✓ 6 communautés de communes ou d'agglomération
  - ✓ réunions diverses

Comité de Pilotage – Étude Nièvre – 02 octobre 2009

**Document de synthèse**

*4 enjeux majeurs:*

**Atteindre une qualité de l'eau acceptable pour tous**

- Préserver le milieu naturel (Zones Humides...)
- Agir sur les sources d'altération de la qualité de l'eau

**Limiter les atteintes sur la morphologie des cours d'eau**

- Assurer une continuité écologique (espèces et sédiments)
- Entretien, gérer les accès et les rives

**Assurer une gestion adaptée des fluctuations des niveaux d'eau**

- Gérer les prélèvements et les ouvrages
- Gérer le risque inondation

**Valoriser les cours d'eau auprès des usagers**

- Valoriser le patrimoine naturel et culturel
- Apprendre à vivre avec les cours d'eau

Comité de Pilotage – Étude Nièvre – 02 octobre 2009

**Un contrat de Rivière ...**

**POUR QUOI FAIRE ?**

- Favoriser une prise de conscience collective sur l'importance de la ressource en eau
- Apporter des solutions concrètes aux problèmes et enjeux évoqués
- Préserver les zones naturelles patrimoniales
- Engager une démarche collective et concertée

Comité de Pilotage – Étude Nièvre – 02 octobre 2009

**Vers une poursuite des actions engagées**

Etat des lieux préliminaire effectif

Actions identifiables

Poursuite du projet

**Engagement des collectivités indispensable**

Prochaine étape: l'animation du contrat

- adhésion des collectivités à la poursuite
- volonté d'un portage de projet

Comité de Pilotage – Étude Nièvre – 02 octobre 2009

**Vers une poursuite des actions engagées**

Prochaine étape: l'animation du contrat

Etape indispensable:

**Recrutement d'un animateur sur 3 ans**

Choix des actions concerté

Financement, Clés répartition

MO: collectivités, Associations...

Montage contrat

Agrément

Comité de Pilotage – Étude Nièvre – 02 octobre 2009



## Hypothèses de financement

Coût annuel pour une animation d'un contrat de rivière

Budget prévisionnel pour une année de fonctionnement :

DEPENSES		RECETTES	
Salaires & charges	40.000 €	Subventions (AELB, FEDER, CR)	48.000 € (80%)
Fonctionnement, accompagnement	20.000 €	Financement collectivités	12.000 € (20%)
Total	60.000 €	Total	60.000 €

→ Clé de répartition

Pour une pop. 42.000 habitants:

0.28 €/ hab. / an



## Pour conclure...

- Est-ce que chaque acteur partage le diagnostic ? (constats, enjeux)
- Seriez-vous prêts à vous engager vers un contrat de rivière ? (recrutement animateur pour montage du contrat)